Exemple de texte de publication au Bulletin officiel

1ère enquête publique de la révision globale ou partielle du PAZ et du RCCZ (art. 34 LcAT)

Avril 2025 (version 2.0)

**EN-TÊTE COMMUNAL**

**COMMUNE DE [*Nom de la comm*une]**

**Mise à l’enquête publique**

**RÉVISION GLOBALE/REVISION PARTIELLE DU PLAN D'AFFECTATION DES ZONES ET DU REGLEMENT COMMUNAL DES CONSTRUCTIONS ET DES ZONES**

**Secteur au lieu-dit « [*nom du secteur*] »**

Conformément à l’article 34 de la loi d’application de la loi fédérale sur l’aménagement du territoire du 23 janvier 1987 (LcAT), l’administration communale de [*Nom de la commune*] soumet à l’enquête publique durant 30 jours la révision globale/révision partielle du plan d'affectation des zones et du règlement communal des constructions et des zones.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du dossier au bureau communal durant les heures d'ouvertures officielles des bureaux *[possibilité de préciser les horaires]*.

Ont qualité pour former opposition, les personnes touchées par les mesures d’aménagement et les associations concernées qui possèdent un intérêt digne de protection à ce qu’elles soient annulées ou modifiées.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées par écrit au Conseil municipal dans les 30 jours dès la présente publication.

Celui qui n’a pas formé opposition dans les délais ne peut plus faire valoir ses droits, dans la procédure, sauf si des modifications éventuelles sont apportées ultérieurement aux plans d’affectation des zones et aux règlements.

**L’Administration communale**

**Le [*date*]**

**PIED DE PAGE COMMUNAL**